



Certificat de compétence Conseil en ingénierie de formation

Conseil en ingénierie de formation

Crédits : 44 ECTS code CC8800A (RNCP non inscrit)

Niveau d'entrée : niveau 5 (bac+2) conseillé - Niveau de sortie : niveau 6

Objectifs et compétences visées

Développer une compétence de conseil et de construction de dispositifs de formation, pour aider les entreprises, les OPCA, et plus généralement les financeurs, à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

Compétences visées :

- Mettre en place une veille sur les évolutions de l'environnement de la formation,
- Connaître les évolutions du champ de la formation, sur les plans législatifs, institutionnels et financiers, et leurs répercussions sur les réponses aux adhérents,
- Réaliser en direct ou aider à la réalisation d'analyses de besoins, d'études de situations, de conception de «réponses formation» et de dispositifs d'évaluation.
- Contribuer au pilotage de missions faisant appel à des acteurs externes.
- Etre capable de développer une politique d'achat de formation.
- Etre capable de construire des appels d'offres et des cahiers des charges.

Débouchés

Développer une compétence de conseil et de construction de dispositifs de formation, pour aider les entreprises, les OPCA, et plus généralement les financeurs, à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

Codes ROME les plus proches :

K2101 : Consultant / Consultante en ingénierie de formation

Public concerné

Niveau bac+2 conseillé. Toute personne avec une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans le domaine de la formation, de l'orientation ou un domaine connexe, accompagné d'un projet professionnel.

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Conditions de délivrance

Toutes les unités d'enseignement et la synthèse professionnelle (UAFA13) doivent être validées par une note égale ou supérieure à 10/20 dans un délai de 4 ans maximum.

Calendrier prévisionnel 2019-2020

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2019		
Inscriptions jusqu'au	31/10/19	31/03/20
Début des cours	16/09/19	24/02/20
Interruption des cours	13/12/19	-
Reprise des cours	06/01/20	-
Fin des cours	08/02/20	26/06/20
Semaine de révisions	semaine du 10/02/20	semaine du 29/06/20
Examens 1ère session	semaine du 17/02/20	semaine du 06/07/20
Examens 2nde session	quinzaine du 31/08/20 au 11/09/20	

Enseignements

	ECTS	modalités	examens	coef. (1)
Enseignements proposés entièrement à distance				
FAD110	Management projet et ingénierie de l'orientation et de la formation	8	foad	1
FAD113	Apprentissages et modalités pédagogiques	8	foad	1
SEMESTRE 1				
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes	6	cours	1
SEMESTRE 2				
FAD118	Ingénierie d'une action de formation	6	TP	1
FAD119	Montage juridique et financier de dispositifs de formation	6	TP	1
UAFA13	Synthèse professionnelle	10	rapport	a

FOAD : ces UE sont proposées en formation ouverte et à distance via d'autres centres organisateurs

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

(1) coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation

(cf. conditions de délivrance).

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance

a. voir conditions d'expérience professionnelle ci-après.

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

L'élève doit être en fonction d'accueil, orientation, d'accompagnement et/ou de construction de parcours de formation, professionnel et personnel, ou avoir eu une expérience dans ses fonctions. A défaut, il devra effectuer un stage de 2 mois dans une structure les pratiquant.

Il rédigera alors une synthèse professionnelle. L'objectif de cette synthèse (UA220T) vise à réinterroger la pratique professionnelle de l'élève à partir des savoirs qu'il vient d'acquérir. Il est conçu comme une synthèse personnelle à rédiger en fin de cursus pour faire le lien entre l'activité (ou l'expérience) de l'élève et ses acquis de formation.

Pour en savoir plus, <http://formation-adultes.cnam.fr/>

Déroulement de la formation

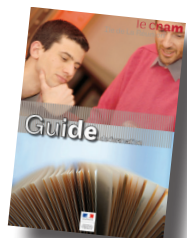
Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences (hors TP). Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** La présence aux TP est vivement recommandée.

Fréquence des cours			
	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	12 regroupements		
Cours	6 regroupements + 7 webconférences	7 regroupements + 7 webconférences	12 regroupements + 11 webconférences
FOAD	entièrement à distance sans présentiel via la plateforme de télé-enseignement		
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20			

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
du lundi au jeudi de 13h15 à 21h15
et le vendredi de 14h15 à 21h15

Tarifs 2019-2020

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
- Droit complémentaire par UE - Mémoires / projets tuteurés (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
Rapport d'expérience prof. (UFA13)	300€	300€

* tarification **hors prise en charge par un organisme tiers** et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation ⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus

**"Ma réussite,
c'est le cnam !"**

